

# COVID-19

## Protocole de gestion des cas symptomatiques et consignes d'isolement applicables au réseau scolaire (pour les élèves et les membres du personnel)

Vous avez des [symptômes de la COVID-19](#)?

Début des symptômes à la maison

Début des symptômes à l'école

Isolement immédiat et test rapide (si possible)

Test positif ou absence de test

Il faut s'isoler. Le personnel des établissements scolaires peut recourir aux tests PCR réalisés dans un centre de dépistage.

Consignes d'isolement (selon les situations)

Membres du personnel et élèves âgés de 12 ans ou plus, doublement vaccinés\*

- Retour au travail ou en classe après 5 jours, si diminution des symptômes et une période de 24 heures sans fièvre.
- Port du masque d'intervention en continu et distanciation de 2 mètres (si possible) pendant les 5 jours suivants.

Membres du personnel et élèves âgés de 12 ans ou plus, non doublement vaccinés\*

- Retour au travail ou en classe après 10 jours.

Élèves âgés de moins de 12 ans\*

- Retour en classe après 5 jours, si diminution des symptômes et une période de 24 heures sans fièvre.
- L'élève doit passer un test rapide et obtenir un résultat négatif au 5<sup>e</sup> jour d'isolement comme condition de retour à l'école. Si ce test est positif ou en l'absence de test, la période d'isolement doit se prolonger pour 5 jours supplémentaires.
- Que l'élève soit vacciné ou non, les mêmes règles s'appliquent.
- Sauf pour les élèves du préscolaire, port du masque d'intervention en continu et distanciation de 2 mètres, si possible, pendant les 5 jours suivants.

IMPORTANT : Avec les informations dont nous disposons actuellement, et sous toutes réserves, prenez note que même si votre enfant a eu la COVID-19 avant les fêtes et qu'il présente des symptômes, il doit suivre le même protocole d'isolement. Nous attendons des précisions de la Santé publique à cet égard.

\*Voir la bulle orange pour l'isolement des contacts domiciliaires.

Test négatif

Il faut s'isoler, surveiller ses symptômes et faire un deuxième test rapide 24 heures plus tard.

Le parent vient chercher son enfant si le test est fait à l'école.

Si le deuxième résultat est toujours négatif ET que les symptômes s'amenuisent, il est possible de reprendre ses activités en appliquant les consignes sanitaires adéquates.

Si le deuxième résultat est positif, suivre les consignes d'isolement applicables.

Isolement des contacts domiciliaires des personnes symptomatiques

Les contacts domiciliaires et partenaires sexuels des personnes symptomatiques doivent :

- S'isoler au même moment que les personnes symptomatiques;
- Reprendre leurs activités après 5 jours dans les mêmes conditions, soit en portant le masque d'intervention en continu et en respectant une distanciation de 2 mètres (si possible) pour 5 jours supplémentaires, sauf pour les élèves du préscolaire.

Particulièrement pour les enfants de moins de 12 ans non symptomatiques qui sont des contacts domiciliaires, ils doivent s'isoler pendant 5 jours et reprendre leurs activités après l'administration d'un autotest négatif au jour 5.

Si un membre de la maison développe à son tour des symptômes, il doit débuter son isolement selon les règles d'une personne positive. Les autres membres de la maison n'ont pas à s'isoler davantage que les 5 jours initiaux, s'ils ne développent pas de symptômes à leur tour.

Outil développé par :